

Particularités juridiques et fiscales des coopératives

**Les coopératives agricoles sont des sociétés aux nombreuses particularités juridiques.
La fiscalité qui en découle est la contrepartie des contraintes et règles juridiques de ce type de société.**

Objectifs :

Ce stage de base a été construit pour connaître les principes fondamentaux des coopératives agricoles et de leurs unions.

Les plus de cette formation :

Ce programme intègre les jurisprudences les plus récentes et les enseignements tirés des contrôles fiscaux pratiqués dans les coopératives.

1^{ère} partie sur 1 jour

Règles juridiques de base des coopératives

Objectif :

connaître le statut des coopératives agricoles (et unions) et leurs originalités par rapport aux sociétés de droit commun

Principaux thèmes étudiés

- **L'objet :** Définition, limite, opérations à titre principal et opérations accessoires. La dérogation à l'exclusivisme.
- **Le sociétariat :** La qualité d'associé coopérateur. L'engagement d'activité. Les associés non coopérateurs.
- **Le capital dans les coopératives agricoles :** Souscription, transfert, remboursement.
- **Les organes de gestion :** Assemblées générales (AGO, AGE), conseil d'administration

Les participants sont invités à venir avec les statuts et règlement intérieur de leur coopérative pour l'illustration pratique au cas de leur entreprise.

2^{ème} partie sur 2 jours

La fiscalité des coopératives

Objectif :

étudier la façon dont les coopératives sont concernées par ces différents impôts.

Principaux thèmes étudiés

- L'Impôt sur les Sociétés (I.S)
- Impôt Forfaitaire Annuel (I.F.A)
- La Taxe Professionnelle
- La Taxe Foncière
- La C 3 S
- Les droits d'enregistrements et autres taxes
- Imposition des produits versés par la coopérative à ses adhérents

Ce stage peut également se dérouler en interne dans une coopérative ou un groupe pour former les responsables cadres/agents de maîtrise aux principales spécificités coopératives. Le programme et la durée seront définies selon le public à former

Conditions de réalisation :

Durée, dates & lieu : 3 jours les 9 - 10 et 11 décembre 2008 à Paris

Frais pédagogiques : 1 150 €/ht/personne (repas compris)

Intervenants : Karine NIVET & Thierry VALETTE (COOP de FRANCE)

Public : Collaborateurs en charge du juridique et de la fiscalité de votre coopérative.

Méthodes pédagogiques : Apports didactiques, travaux de groupe,

Evaluation : Synthèse écrite

Bulletin d'inscription à retourner à SERVICES COOP DE FRANCE - A l'attention de Maryse LEROY

Nom-Prénom du responsable inscription :e.mail@.....

Participant :e.mail@.....

Fonction actuelle : Tél Fax

ENTREPRISE

Adresse.....

Inscription à la formation « Particularités juridiques et fiscales des coopératives » des 9 - 10 et 11 décembre 08 à Paris

Organisme payeur :